



LE PACIFIQUE.

La *Minerve* du 26 juin contenait l'importante déclaration que voici :

Il appartenait à l'hon. Sir Georges E. Cartier de couronner sa politique de chemins de fer d'une manière aussi brillante, et nous sommes aujourd'hui en possession des déclarations qui confirment en tous points l'opinion que nous émettions dernièrement sur les bonnes dispositions de l'hon. Baronet.

Le *National* et l'*Evénement* ont voulu s'amuser dernièrement aux dépens d'une députation d'amis de Montréal qui étaient allés voir Sir George E. Cartier à Ottawa. Cette députation se composait de l'hon. M. J. L. Beaudry, MM. Victor Hudon, C. A. Leblanc, C. S. Rodier, jr., et de J. A. Chapleau, M. P. P.

Les résultats de l'entrevue demeurèrent parfaitement secrets et l'opposition en profita pour inventer les rumeurs les plus absurdes sur les dispositions de Sir George E. Cartier et sur la délégation, qui pouvait d'autant mieux souffrir la critique qu'elle avait constaté l'extrême bonne volonté de l'hon. Ministre de la Milice. Ce n'est qu'en face d'une propagande absolument déloyale et même anti-nationale de la part de l'opposition, que la délégation s'est décidé à retourner auprès de Sir George pour obtenir la permission de faire connaître la vérité sur ses intentions.

Nous pouvons donc déclarer aujourd'hui que l'hon. Sir George E. Cartier renoncera à son siège dans le cabinet plutôt que de laisser sacrifier les intérêts du Bas-Canada; qu'il veut que le Pacifique arrive à Montréal par le nord de l'Ottawa, et le chemin de colonisation du Nord, de manière à opérer une jonction à Montréal avec le chemin de fer de la rive nord; et que ces graves intérêts ne seront confiés qu'à une compagnie qui possède des intérêts directs soit à Montréal, soit plus bas, et qui jouisse de la confiance du Bas-Canada, en même temps qu'il s'assurera qu'aucune injustice ne soit commise envers le Haut-Canada.

L'hon. Sir George E. Cartier a de plus déclaré que jamais le Grand-Tronc ou M. C. J. Brydges n'ont eu rien à faire et qu'ils ne désirent n'avoir rien à faire, soit directement soit indirectement avec la construction ou la direction du Pacifique.

Du reste, il sera donné avant peu au public une excellente occasion de constater l'exactitude de ces déclarations; car avant que le peuple ait été appelé à rendre son verdict dans les différents comités, le contrat du Pacifique aura été signé et sera connu de tous; et nous sommes autorisés à croire que la chose va se faire dans un très court délai, par le fait que Sir Hugh Allan a déjà transmis au gouvernement ses soumissions avec l'offre de verser immédiatement le million exigé par le bill du Pacifique.

Nous avons une réserve à faire: nous espérons que la *Minerve* se trompe en accusant les motifs de l'opposition. Nous aimons à croire tout le monde de bonne foi; tant que l'opinion de Sir George E. Cartier n'était pas connue, —et elle ne pouvait l'être avant la passation de l'acte concernant le Pacifique Canadien et des deux actes incorporant la Compagnie de Sir Hugh Allan et celle de l'hon. McPherson,—il était permis à tous les bons citoyens d'avoir des appréhensions et des alarmes. Les intérêts en jeu sont immenses et tiraillent en tous sens les influences politiques. Il était donc naturel d'avoir des doutes et des craintes.

Maintenant, la défiance n'est plus permise. Les déclarations de Sir Georges, qui vont aussi loin que le permet la prudence politique, sont de nature à rassurer tous les honnêtes gens à quelque parti qu'ils appartiennent. Nous avons nous-même entendu ces déclarations et elles sont des plus explicites et des plus catégoriques. L'opinion de Sir George fera nécessairement autorité dans le Cabinet, dont il a sur ce point la confiance absolue, grâce à la largeur et à l'impartialité qu'il a montrées dans les dispositions de son Bill sur le Chemin du Pacifique Canadien.

Le Contrat de la construction du Chemin sera signé avant les élections et dans des conditions à donner satisfaction ample aux légitimes intérêts et aux droits du Bas-

Canada, du nord de l'Outaouais, du nord du St. Laurent, de Montréal et de Québec. Sir Hugh Allan, qui n'a pas l'égoïsme et l'étroitesse de vue que lui supposent nos amis du *Journal de Québec* et du *Constitutionnel*, s'est déclaré parfaitement satisfait des explications de Sir George et a pleine confiance dans ses intentions.

Nous avons assez peu ménagé le blâme aux chefs conservateurs pour pouvoir être juste à leur égard. Si les promesses de Sir George sont exécutées—et nous sommes convaincu qu'elles le seront—il aura mérité la reconnaissance du Bas-Canada et ajouté un nouveau titre à sa réputation d'homme d'état et de patriote éprouvé. Ce ne sera pas une mince difficulté ni un mérite médiocre que de concilier tant d'intérêts et d'exigences divergents, surtout à la veille d'une élection générale, dans un temps où les appétits entendent le moins raison.

J. A. MOUSSEAU.

LE PLATON.

ÉTUDE HISTORIQUE. (1)

Le Platon est, sans contredit, l'endroit historique le plus intéressant de la ville des Trois-Rivières. Il ne faut pas fouler ce sol d'un pied indifférent, car il a été foulé d'abord par les pères Lejeune et Buteux, par le glorieux martyr Brébeuf, par l'illustre Champlain et par chacun des premiers pionniers des Trois-Rivières. Il ne faut pas pénétrer avec insouciance dans cette vieille construction en pierre qui montre de loin ses murailles simples et irrégulières, car ce toit a abrité pendant des années les gouverneurs que la vieille France donnait à notre ville naissante. Jusqu'ici le commerce s'est contenté d'environner la vieille relique de son bruit et de ses constructions à quadruple étage, il a semblé vouloir respecter les vestiges de nos pères; mais aujourd'hui l'on répète de toutes parts qu'il est décidé à tout envahir; nous le regrettons amèrement. Est-ce donc que la place lui manquerait déjà? Il eût été bien glorieux pourtant, à la ville des Trois-Rivières de donner une destination honorable à la maison de ses anciens gouverneurs; de conserver pour ceux qui aiment les échos des voix du passé ce petit coin de terre où se trouvent réunis tant de souvenirs! Eh! le Platon, une fois entouré de plantations, ne serait-il pas une merveille? Quand le commerce l'aura couvert de boutiques et de magasins, que vaudra-t-il? Il n'aura que les désavantages d'une inégalité de terrain. Le commerce est une chose que nous devons encourager parmi nous, mais s'il vient, d'une main dédaigneuse et ignorante, barbouiller les pages d'une histoire qu'il ne comprend pas, nous ne lui épargnerons point nos malédictions. Nous espérons peu que cette protestation parvienne jusqu'aux oreilles de nos hommes de progrès, nous savons qu'ils aiment mieux lire trois grandes pages d'annonces que de lire une seule ligne d'un écrit sur l'histoire, mais nous aimons à dire quand même notre façon de penser.

Maintenant pour ceux à qui les souvenirs du passé peuvent offrir des attrait, nous allons passer en revue ce que l'histoire nous donne de plus intéressant à propos du Platon.

Le Platon n'a pas toujours eu la forme du quadrilatère presque parfait que nous lui connaissons. Autrefois la côte sud se prolongeait en pointe abaissée jusqu'à plus de deux cents pieds dans la Basse-Ville; cette pointe ne fut définitivement coupée qu'en 1825, par M. Ludger Duvernay, pour niveler la rue du Platon. De son côté, la partie Est s'avancait, aussi en pointe, jusqu'au-delà de l'endroit occupé aujourd'hui par le bureau de Poste; on la régularisa pour niveler le terrain du Boulevard-Turcotte et surtout pour élargir la rue des casernes. Enfin, du côté du fleuve, le Platon s'avancait à plus de trois cents pieds au-delà de ses limites actuelles, mais le courant très-rapide en cet endroit, rongea peu à peu la pointe sablonneuse contre laquelle il se brisait, (2) puis la pelle des travailleurs vint achever l'ouvrage commencé par les eaux du fleuve.

1 Les documents historiques nécessaires à la rédaction de cet écrit nous ont tous été fournis par M. Benjamin Suite, le pionnier de l'histoire des Trois-Rivières. Il est de notre devoir de le remercier ici de sa bienveillance et de sa libéralité.

2 Il se formait en même temps, au large, une batture qui venait à sec aux eaux basses de l'été, et sur laquelle on a pris de la pierre pour bâtir plusieurs des maisons de la ville.

Le Platon, avant l'arrivée des Français, était donc une pointe élevée qui s'avancait dans le fleuve et commandait à tous les environs. C'était un lieu magnifique pour les campements, et un point d'observation pour éviter les surprises de l'ennemi: aussi les sauvages affectionnaient-ils particulièrement cet endroit.

Les Algonquins y avaient même élevé un fort, lorsqu'ils dominaient sur la rive nord du fleuve; mais les Iroquois vinrent bientôt l'attaquer et le rasèrent. Ce fort se trouvait dans la partie est du Platon, et à peu près sur la ligne que suit le mur sud de la côte du Boulevard. Le père Lejeune en a vu les derniers débris: "le 5 Novembre (1634)" écrit-il dans ses Relations, "j'allai voir les reliques d'une bonne palissade qui a autrefois entouré une bourgade au lieu même où nos Français ont planté leur habitation. Les Iroquois, ennemis de ces peuples, ont tout brûlé; on voit encore le bout des pieux tout noirs."

Les sauvages aimaient aussi à enterrer leurs morts sur le Platon, ce qui ne doit pas surprendre, car on sait que leurs préjugés les portaient à vouloir dormir leur dernier sommeil sous les ombrages les plus agréables, ou dans les lieux qu'ils avaient le plus aimés pendant leur vie. Dans les travaux de creusement qui se firent lors de la construction du Boulevard et du Qual-Turcotte, on découvrit plusieurs squelettes qui sont conservés encore actuellement dans le musée de l'Université-Laval.

Les souvenirs des premiers enfants du sol ne sont certes pas sans intérêt, mais il nous tarde de rappeler les vieux souvenirs français, qui devront parler un langage encore bien plus éloquent à notre cœur de canadien.

Un mercredi, 4 juillet 1634, une barque, partie de Québec, remontait le fleuve St. Laurent. Elle passa devant les trois bouches de la grande rivière St. Maurice, fit quelques arpens encore et s'arrêta dans une petite anse située tout près d'un promontoire. L'équipage mit pied à terre à l'ombre d'une épaisse et haute forêt, et au chant des oiseaux sauvages extrêmement abondants sur cette rive.

On monta sur le promontoire voisin, et, ce jour-là même, on commença à travailler à la construction d'un premier édifice fait de grosses pièces de bois fichées en terre.

Nos lecteurs ont compris déjà: la barque dont nous parlons était commandée par M. de la Violette, l'anse où elle aborda se trouvait à l'extrémité de la vue actuelle du Platon, et le promontoire sur lequel on éleva la première construction trifluvienne n'est autre que le Platon lui-même.

À la fin de juillet le gouverneur, M. de Champlain vint en personne visiter les travaux; il trouva que tout marchait de la manière la plus satisfaisante, et, surtout, il fut enchanté de la belle nature qu'il avait sous les yeux. "L'habitation des Trois-Rivières," écrivit-il au Cardinal de Richelieu, est placée dans un des plus beaux endroits de ce pays, où la température de l'air est bien plus modérée, le terrain plus fertile, la pêche et la chasse plus abondantes qu'à Québec. M. de la Violette avait le titre de commandant du fort des Trois-Rivières.

Au mois de septembre un événement heureux vint répandre une joie nouvelle au sein de la petite colonie: deux missionnaires, le père Lejeune et le père Buteux, arrivaient pour s'y fixer d'une manière permanente. Ces deux prêtres disaient la messe dans une petite chapelle qu'on leur avait ménagée dans l'espace restreint du fort, et, le reste du jour, ils vivaient dans une salle commune, avec les divers employés. Chapelle, boutique, magasin, tout se trouvait ainsi dans cette unique construction qu'on appelait le fort, de sorte qu'on y était nécessairement fort mal à l'aise; mais les bons Jésuites se soumettaient avec résignation à ces dures nécessités d'un établissement nouveau.

Nous avons déjà dit que Champlain était allé visiter les travaux du fort des Trois-Rivières; ce dut être la sa dernière visite, car il mourut le jour de Noël de l'année suivante, 1635, emportant avec lui l'estime et les regrets de toute la colonie. M. de Montmagny fut appelé à lui succéder.

Le nouveau gouverneur voulait connaître les pays sur lesquels il avait reçu le commandement; il partit donc bientôt de Québec et arriva aux Trois-Rivières le 11 juin 1636. Sa visite ne dura guère que deux jours, mais elle fut assez longue pour donner les plus heureux résultats; en effet le gouverneur ayant pu voir de ses yeux les besoins du fort donna immédiatement des ordres pour la construction d'un magasin et d'une autre bâtisse, ce qui diminua de beaucoup les incommodités dont on se plaignait.

Le 24 de ce même mois de juin, il y eut grande solennité aux Trois-Rivières, la voix du canon se fit entendre au milieu de l'épaisse forêt qui environnait le port; c'était une première